



## **A MI EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET DE PREVENTION DE LA CECITE EN COTE D'IVOIRE**

---

**Contexte du projet :** Depuis 2014, en partenariat avec le ministère de la santé (PNSOLO), les hôpitaux publics d'Abidjan, de San Pedro, Yamoussoukro, d'Abengourou, de Korhogo, CBM, la Croix Rouge et la COPHCI mettent en œuvre un projet de santé oculaire.

**Objectif :** Contribuer à la prévention de la cécité évitable en Côte d'Ivoire, principalement en y augmentant le nombre de chirurgies

**L'évaluation** vise à i) mesurer les effets du projet sur la réduction des cas de cataracte et sur le renforcement du système de santé oculaire dans 6 régions de Côte d'Ivoire ii) identifier des recommandations et alternatives pour la suite du projet

L'équipe d'évaluation sera composé d'experts locaux dont :

- 1 expert responsable de l'évaluation
- 1 expert en santé publique et/ou santé oculaire

**Le futur titulaire du poste adhère aux valeurs de CBM et s'engage à respecter la politique de protection de l'enfance de CBM.**

**CBM pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et encourage vivement les candidatures des personnes handicapées.**

<b>Tâches</b>	<b>Durée</b>	<b>Dates</b>
Publication de l'offre		15/03/2017
Date limite de réception des offres techniques et financière	15	12/04/2017
Analyse des offres et sélection des évaluateurs.	9	21/04/2017
Restitution du rapport définitif	7	22/06/2017

### **Condition de soumission**

Une version complète des TDR est disponible jusqu' au 12 avril 2017, sur demande à : [Jobs.Ivorycoast@cbm.org](mailto:Jobs.Ivorycoast@cbm.org)